

Un compte rendu serait d'un grand intérêt pour la Société de médecine et pour le pays tout entier.

Le Dr Dind a publié pour la première fois, dans „La santé publique dans le canton de Vaud en 1889“ les rapports complets et détaillés des chefs de services. Les commentaires des professeurs de la Faculté de médecine sont les plus instructifs. Ils sont imprimés dans le rapport de gestion du Département de l'Intérieur distribué aux membres du Grand Conseil et aux administrations que cela concerne. On y trouve la meilleure justification des dépenses de l'hôpital, dépenses qui, suivant l'expression très juste de Tissot, rapportent un intérêt plus fort qu'on ne pourrait l'espérer d'aucun autre emploi de l'argent.

Ces mémoires médicaux et chirurgicaux sont aussi reproduits dans le rapport du chef du service sanitaire sur la santé publique, qui est envoyé à tous les médecins du canton. Le corps médical retire un grand profit de cette diffusion de l'enseignement clinique de l'hôpital.

Depuis l'organisation universitaire, l'activité des services a été la suivante :

	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897
Nombre des malades :							
I. Clinique médicale du Dr de Cérenville . .	909	876	1102	1038	1027	997	1192
II. Clinique chirurgicale du Dr Roux :							
1 ^o Nombre de malades	920	1384	1514	1423	1533	1433	1485
2 ^o Nombre d'opérat. .	888	928	1025	1083	1000	1029	1098
III. Service de médecine du Dr Bourget . . .	300	423	333	375	359	364	391
IV. Service dermatologique du Dr Dind	303	315	407	386	404	506	456
V. Service de laryngologie du Dr Louis Secretan	43	53	77	92	74	81	72
Mortalité sur cent malades :							
Services de médecine . .	9.02	9.47	10.09	11.48	10.86	9.03	9.29
Services de chirurgie . .	4.09	4.35	5.82	4.50	3.85	4.41	4.46
Ensemble des services . .	6.61	6.82	8.02	7.97	7.26	6.80	6.94

Le séjour d'un galeux à l'hôpital était jadis de 15 à 20 jours. Aujourd'hui le traitement dure quelques heures.

Le nombre des galeux était en 1835 de 34, en 1838 à 1844 moyenne annuelle 147, en 1863 de 600, en 1865 de 1006, en 1866 de 1410, en 1867 de 1818. (*J. de la Harpe*, „Bull. Soc. méd. rom.“, 1868.)

Dans ces dernières années, le nombre des galeux traités à l'hôpital varie de 800 à un millier. Ce sont pour la plupart des ouvriers étrangers au canton.

Maternité.

Fondée en 1874 dans le lazaret des contagieux à Montmouillan, la Maternité a été transférée en 1883 dans un des pavillons du Calvaire, construit d'après les idées de cette époque (système Tarnier, isolement de chaque salle d'accouchée). Les femmes qui attendent leur accouchement sont logées dans un pavillon voisin où habitent aussi les élèves sages-femmes. Le bâtiment étant devenu trop exigü, les plans d'une nouvelle Maternité sont à l'étude.

Années	Nombre d'accouchements	Nombre de femmes arrivées post partum	Nombre de femmes soignées	Nombre de décès
1883	54	—	61	0
1884	64	—	66	1
1885	69	3	82	1
1886	68	6	89	1
1887	64	3	69	2
1888	76	6	92	1
1889	83	7	102	2
1890	111	5	131	1
1891	126	20	167	6
1892	130	17	177	3
1893	137	26	186	7
1894	151	25	206	5
1895	142	7	171	1
1896	180	20	226	5
1897	160	8	199	2
1898	204	14	254	2

La mortalité de 2 % des femmes soignées ne provient pas uniquement de fièvres puerpérales, mais d'affections diverses dont on trouve l'énumération dans les rapports annuels très complets et très détaillés du Dr Rapin (comptes-rendus du Département de l'Intérieur). L'admission d'accouchées tombées malades en ville ou dans le canton contribue pour une grande part à cette mortalité.

Personnel.

- 1 chef de service. Professeur d'obstétrique de l'Université.
- 1 interne.
- 1 sage-femme en chef.
- 1 sage-femme.
- 1 infirmière.

Les élèves sages-femmes sont employées dans le service.

Policlinique d'accouchements.

Dirigée par le professeur d'obstétrique et par une sage-femme logée à la Maternité, cette policlinique sert aux étudiants et aux élèves sages-femmes.

En 1896, la polyclinique a soigné 92 femmes et 82 enfants, ayant nécessité 1285 visites.

En 1897, 83 femmes ont été accouchées avec les soins de la polyclinique. Elles ont reçu 1410 visites.

Hôpital ophtalmique à Lausanne.

Au XVI^e siècle, Lausanne jouissait d'une grande réputation au point de vue de la guérison des maladies des yeux. *Franco*, le génial chirurgien, y attirait un grand nombre de malades. Au XVII^e siècle, *Fabrice de Hilden* eut de beaux succès en ophtalmologie. Au XVIII^e siècle, Lausanne ne possédait probablement pas d'oculiste célèbre, car LL. EE. adressèrent à toutes les communautés du bailliage l'invitation d'envoyer à Berne leurs pauvres atteints de cataracte („Archives cantonales vaudoises“, tome X, p. 175—176, 1788, 31 mai). Le Conseil de santé offrait le traitement et le logement gratis à Berne; la nourriture convenable devait être fournie à un bas prix, tellement que la cure entière, compris les frais de voyage, il n'en coûtait qu'environ 8 couronnes, soit 20 francs.

Ce n'est qu'en 1840 que Lausanne reprit son ancienne célébrité. Le D^r Recordon aidé par M^{me} Recordon installa une clinique ophtalmique gratuite dans leur appartement. Ce fut l'origine de l'Asile des aveugles. Cet important établissement, dû à la générosité de M. Haldimand, destiné à recevoir à la fois des malades curables dans un but thérapeutique et des jeunes aveugles dans le but de leur fournir une éducation spéciale et du travail, fut ouvert en juillet 1844. Il comprenait 16 lits pour malades et 16 lits pour aveugles.

De 1844 à 1874, le nombre annuel des malades traités a varié de 200 à 300. Le nombre des consultations dépassait 6000 en 1869.

En 1873, on construisit un spacieux et beau bâtiment pour les malades susceptibles de guérison. Il renferme 45 lits.

De 1874 à 1893, le nombre annuel moyen des malades a été de 522 (année maximum 590, année minimum 465).

La polyclinique (consultation) traite en moyenne 2300 malades par an.

Le prix de pension pour les indigents est de 1 fr. pour les adultes et de 50 centimes pour les enfants. Les non-indigents paient 1 fr. 50 par jour. Les dépenses de l'Asile des aveugles, de fr. 80,000 environ, sont couvertes par les rentes de l'établissement, par des dons et par de nombreux legs.

Depuis la création de l'Université, la clinique ophtalmique de la Faculté de médecine est installée dans l'hôpital de l'Asile des aveugles.

Médecins de l'Asile: D^r Recordon, 1844—1882; D^r Marc Dufour, 1869 (en exercice).

Médecins assistants: D^r Louis Verrey, 1885 à 1892; D^r Auguste Dufour, 1892 (en exercice).

Causes de la cécité d'après la statistique de l'Asile des aveugles à Lausanne.

Dans un fort intéressant mémoire contenu dans la brochure du jubilé centenaire de l'Asile des aveugles (Lausanne, Corbaz 1894), le D^r Marc Dufour, professeur d'ophtalmologie de l'Université, a étudié les causes de la cécité des aveugles de l'asile de Lausanne, comparativement aux statistiques des asiles de la Suisse et de ceux des grands pays pour une période de 50 ans.

Nous relevons le tableau suivant qui indique le rôle des différentes maladies et leurs variations suivant des périodes décennales.

Cécité							
	Par affections congénitales et difformités	Par ophtalmie des nouveau-nés	Par affections serophineuses	Par varioles et lièvres éruptives	Par affections cérébrales et amaurose	Par cataractes	Par accidents
	%	%	%	%	%	%	%
1844-1854	24	41	21	6	3	—	3
1854-1864	15	33	27	—	9	2	12
1864-1874	13	36	22	2	9	8	9
1874-1884	24	19	22	5	27	5	—
1884-1894	25	7	28	3	21	3	10

La diminution du nombre des aveugles par suite d'ophtalmies des nouveau-nés doit être attribuée à la connaissance plus exacte de l'origine de cette maladie, aux méthodes plus rationnelles de traitement, à l'intervention médicale plus rapide par le fait de l'instruction des sages-femmes, qui doivent faire soigner immédiatement les enfants malades par un médecin. On peut espérer que la diffusion de saines notions d'hygiène fera disparaître les cas de cécité causés par la blennorrhagie ou par d'autres maladies infectieuses telles que la rougeole, la variole et la tuberculose. (Voir au chapitre des maladies vénériennes les chiffres concernant la fréquence des ophtalmies purulentes.)

Hospice orthopédique à Lausanne.

M. Henri Martin, orthopédiste, commença à l'Hospice de l'enfance en 1872 le traitement d'enfants estropiés. Le nombre en devint rapidement si considérable qu'il fonda en 1876 avec l'aide de quelques amis un établissement spécial, l'Hospice orthopédique.

Cette institution reçoit les enfants en dessous de douze ans atteints d'une difformité réclamant un traitement orthopédique.